

Projet de minutes de la séance du premier février 2021

Une séance régulière de la municipalité de Shigawake a été tenue le 1^{er} février 2021 à 19h00. par voie vidéoconférence

Sont présents:

Mairesse	Colette Dow
Conseillers	Marcel Gagnon, Nancy Skene, Georgette Chapados, Joseph Blais, et Rolande Beebe

Assistent également à la séance, Maria Marroquin, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit en tant que secrétaire d'assemblée, et Éxoré Duguay, inspecteur municipal

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 59-2021, daté du 27 janvier 2021, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les Officiers soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Gagnon, appuyé par Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des membres des conseillers présents : « Que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux peuvent participer par téléconférence et vidéoconférence. »

Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION
2021.02.09

L'ordre du jour a été lu et adopté sur une motion du conseiller Gagnon, appuyé par la conseillère Beebe, unanimement résolu

1. L'ordre du jour et adoption
2. Minutes et adoption
3. Factures et adoption
4. Correspondance/Don
5. Rapport
6. Route/lumière
7. Formation secouriste
8. Renouvellement ADMQ
9. Achats en commun
10. Plan triennal

Adoption du procès-verbal

RÉSOLUTION
2021.02.10

Le conseil déclare avoir reçu et lu le procès-verbal de la séance régulière du 11 janvier, il a été adopté sur une motion du conseiller Blais, appuyés par le conseiller Gagnon, résolu à l'unanimité.

Factures à payer et adoption

RÉSOLUTION
2021.02.11

Il a été proposé par la conseiller Gagnon, appuyé par la conseillère Chapados, unanimement résolu, que les comptes, certificat numéro 02-2021 au montant de 22 432.56\$, certificat numéro 02A-2021 au montant de 6 525.90\$, soient acceptés et la directrice générale est autorisée à les payer.

Projet de minutes de la séance du premier février 2021

Correspondance/Don

Rapports

Routes / lumières

Formation secouriste

Le cours de secouriste aura lieu à Port-Daniel le 8 et 9 février 2021.
La directrice générale et l'employé municipale Debbie Benwell assisteront.

Résolution renouvellement ADMQ

RÉSOLUTION
2021.02.12

Il a été proposé par la conseillère Beebe, appuyée par la conseillère Skene, unanimement résolue, que la directrice générale, Maria Marroquin, renouvelle son adhésion à l'association des directeurs municipaux du Québec.

Achats en commun

RÉSOLUTION
2021.02.13

Il a été proposé par le conseiller Blais, appuyé par la conseillère Skene, unanimement résolu, que la directrice générale place la commande annuelle avec la MRC de Bonaventure pour l'épandage de chlorure de calcium liquide, pour deux palettes d'asphalte froid.

Plan triennal

RÉSOLUTION
2021.02.14

Il a été proposé par le conseiller Gagnon, appuyé par la conseillère Beebe, unanimement résolu, que la municipalité adopte le Plan triennal pour les années 2020-2021-2022

2020 –	7 932.00\$	entrepôt municipal (fondation)
	2 500.00\$	Enseigne municipal
2021 -	180 000.00\$	Tronçon de la route Traverse
	237 000.00\$	Ponceau de la route kruse
		Finition entrepôt municipal (fondation)
		Finition enseigne municipal
	4 000.00\$	Lumières de rues (6)
2022 -	200 000.00\$	2ieme rang
		Lumières de rues (6)

Fermeture de l'assemblée - conseiller Blais à 19h20.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît que chacune des résolutions qui y figurent ont été exécutées.

Colette Dow, mairesse

Maria Marroquin, Directrice General